



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Signature du Code de conduite des acteurs du tourisme dans la Région Atsimo Andrefana pour renforcer la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) et le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) et le

tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) au niveau de la Région.

De par leurs engagements respectifs, le MTTM, l'ONTM, le BIT et l'UNICEF travaillent côte à

côte pour promouvoir un tourisme durable respectueux des droits humains.

Dans son discours d'ouverture, le Chef de la Région Atsimo Andrefana a manifesté sa volonté

de s'engager dans la lutte contre l'ESEC et le TSIE et d'assurer une appropriation effective de

la mise en oeuvre du Code de conduite des acteurs du tourisme en vue de faire de ce secteur

un véritable pilier du développement durable de la Région.



COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Signature du Code de conduite des acteurs du tourisme dans la Région Atsimo Andrefana pour renforcer la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) et le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE)

Tuléar, le 16 mars 2016 – La Région Atsimo Andrefana, le Ministère du Tourisme, du Transport et de la Météorologie (MTTM) à travers la Direction Régionale du Tourisme Atsimo Andrefana, l'Office National du Tourisme de Madagascar et l'Office Régional du Tourisme de Tuléar (ORTU) avec l'appui technique et financier du Bureau international du Travail (BIT) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), ont procédé ce 16 mars 2016 à la formation des acteurs du tourisme et à l'élaboration d'un plan d'action en vue de lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) et le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) au niveau de la Région.

De par leurs engagements respectifs, le MTTM, l'ONTM, le BIT et l'UNICEF travaillent côte à côte pour promouvoir un tourisme durable respectueux des droits humains.

Dans son discours d'ouverture, le Chef de la Région Atsimo Andrefana a manifesté sa volonté de s'engager dans la lutte contre l'ESEC et le TSIE et d'assurer une appropriation effective de la mise en oeuvre du Code de conduite des acteurs du tourisme en vue de faire de ce secteur un véritable pilier du développement durable de la Région.

Le PCA de l'ORTU, conscient de l'importance de s'engager dans cette lutte, a déclaré que la signature de ce code dénote de la volonté ferme des opérateurs du tourisme de Tuléar et des autres Districts d'enrayer le l'ESEC et le TSIE qui affecte l'image du tourisme dans la Région Atsimo Andrefana.

Le BIT et l'UNICEF en tant que partenaires, ont salué la prise en main de cette lutte par la plus haute autorité de la Région Atsimo Andrefana ainsi que tous les services déconcentrés des ministères concernés, notamment ceux en charge du tourisme, de la population et du travail. Le BIT et l'UNICEF continueront à promouvoir le Code de conduite des acteurs du tourisme dans toutes les Régions, et à les accompagner dans la mise en oeuvre des plans d'actions adoptés, et le suivi nécessaire au niveau des différents acteurs de cette lutte.

A l'issue d'une journée et demie de travail conjoint avec tous les partenaires, la Région Atsimo Andrefana, représentée par le Chef de la Région, s'est engagée à travers la signature de ce Code de conduite des acteurs du tourisme, à activer le processus d'homologation du Dinabe portant sur la promotion de la sécurité de toute la Région, y compris en matière de lutte contre l'ESEC et le TSIE, et assurer l'adoption, la promulgation et l'application d'un arrêté régional sur le Code de conduite contre l'ESEC et le TSIE.

26 entités et opérateurs touristiques ont signé au côté de la Région Atsimo Andrefana pour marquer leur ferme engagement à lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) et à mettre en œuvre les actions convenues lors de cet atelier. /.